



Communiqué du SNCS-FSU et du SNTRS-CGT de l'Inria du 18 octobre 2024

La présentation du COMP sans moyens au CA soulève énormément d'inquiétudes sur le futur de l'institut

Lors du CA du 17 octobre, les représentant-es du personnel SNTRS-CGT et SNCS-FSU ont dénoncé l'absence de transparence du processus de rédaction du COMP. Si plusieurs réunions ont bien été organisées dans les centres, dans les services et dans les instances, les présentations ont été restreintes au périmètre des participant-es, aucun document n'a été distribué en amont pour préparer la discussion, et la direction a refusé de communiquer les transparents après la réunion, malgré de nombreuses demandes. Le document envoyé aux administrateurs et administratrices n'a jamais été présenté aux agent-es, et le fait qu'il soit marqué "confidentiel" nous a empêchés de le diffuser pour recueillir les avis des personnels.

La direction a finalement partagé ce document à la sortie du CA, heureusement, mais de notre point de vue c'est bien trop tard.

Une fois surmontée la difficulté de lecture liée à la rédaction truffée de langue de bois, sur le fond, nous sommes extrêmement inquiets :

1. de la volonté affichée de transformer profondément les missions de l'organisme, en déclarant que la "mission principale de l'institut est de contribuer à la souveraineté numérique de la Nation".

Cet argument est justifié sous le prétexte fallacieux "d'un retour aux origines". Puisqu'il le faut, rappelons la mission de l'IRIA, telle que décrite par la Loi n°67-7 du 3 janvier 1967 portant création d'organismes de recherche (article 3) :

"Cet établissement a pour mission, en matière d'informatique et d'automatique, d'entreprendre ou faire entreprendre des recherches fondamentales ou appliquées ; de développer, notamment dans le cadre d'accords passés avec le ministère de l'éducation nationale, la formation, l'information et le perfectionnement des personnels de toute nature et toutes origines ; de rassembler et diffuser toute documentation française et étrangère."

2. de la place limitée accordée à la recherche dans le document qui apparaît au second plan, derrière la priorité donnée à la création de l'agence de programmes, et régulièrement comme renfort à la politique scientifique décidée en top-down par l'agence de programme.
3. de la construction de l'Agence de programmes à l'intérieur de l'institut et donc avec le budget de l'institut, qui entraînera inévitablement une forte baisse du budget de l'institut hors agence de programmes et conduira à terme à la transformation de l'institut en agence de programmes.
4. de la place de plus en plus importante accordée au partenariat avec le ministère des armées et aux recherches pour l'industrie de défense, ainsi que du passage en ZRR intégrale
5. des références constantes à l'impact (78 fois dans un document de 73 pages) comme moteur principal de nos recherches : "une recherche au plus haut niveau international qui se pense aussi par son impact quelle que soit la forme de cet impact".

Ceci est problématique à plusieurs niveaux. D'une part, on ne peut pas accepter l'impact pour l'impact, quelle que soit sa forme. Par ailleurs, le document semble régulièrement sous

entendre que les seules recherches soutenues par l'institut sont celles définies par leur impact. Or de nombreuses recherches qui apparaissent aujourd'hui essentielles n'auraient pas été financées si on avait conditionné leur lancement à leur impact estimé à l'époque.

6. de l'absence de volonté concrète pour l'égalité Femmes/Hommes.

À titre d'exemple, nous alertons depuis 4 ans sur les biais que créent les nouveaux modes de recrutement (ISFP, CPJ), en particulier avec des conséquences sur le nombre de chercheuses de rang A, et malgré ça l'institut semble vouloir renforcer ces voies, en les rendant encore moins transparentes. Se donner des objectifs de 40% de REP femmes tout en mettant en place des actions qui défavorisent les femmes sur les concours Rang A est absurde, il sous entend de mettre plus de pression sur les femmes de rang B. Une meilleure ambition serait d'avoir une vraie évaluation de nos processus de recrutements et promotions via le prisme de l'égalité F/H.

Par ailleurs, l'un des objectifs du COP est de mettre en place un plan d'action Égalité F/H : nous avons vu l'échec du plan précédent. Ça ne suffit pas, il faut des mesures d'ambitions, ainsi que des garanties de moyens humains et financiers.

7. des objectifs trop peu ambitieux sur le handicap, se limitant à respecter la loi à l'horizon 2027
8. de la volonté, sans plus de précisions, de modifier la partie du code de la recherche relative au fonctionnement et à l'organisation de l'institut.

À nouveau, cette volonté est présentée sous un argument fallacieux, justifiée par des supposées recommandations HCERES qui pourtant n'ont jamais demandé de changer le fonctionnement et l'organisation de l'institut. Dans une stratégie où les voix des représentant-es du personnel disparaissent de plus en plus, le manque de clarté sur l'intention est extrêmement inquiétante.

9. du lien de plus en plus étroit avec les industriels, y compris en utilisant "l'intéressement" pour encourager des scientifiques à travailler pour certains industriels cibles, tout cela sans transparence sur les accords-cadres qui nous lient avec ces industriels, et avec un risque pour les libertés académiques.
10. de l'abandon aux Universités des politiques de recherche locales, et de la volonté d'établir un SI décisionnel commun avec les universités alors que l'institut n'est déjà pas capable d'avoir un SI fonctionnel propre
11. de l'absence de référence au Conseil scientifique alors que la redynamisation de l'instance devait déjà être un des enjeux de la précédente période.
12. plus généralement, du très faible nombre de références aux instances représentatives du personnel dans le document.
13. de la référence constante aux modèles américains, en particulier aux laboratoires américains tels que ceux des NIH/DoE/NASA, à un moment où certains laboratoires du DoE (Ministère de l'Énergie américain), face aux difficultés pour attirer des personnels, se réforment pour passer sur des modèles de financements et postes plus pérennes.
14. enfin, de l'absence d'engagements sur les moyens alors que le COMP doit être voté dans moins de deux mois.

Ceci est une version plus détaillée du communiqué que nous avons lu à la fin du point COMP lors du CA, illustrée par les discussions que nous avons eues lors du CA

Le SNCS-FSU et SNTRS-CGT